

Nos formations destinées aux établissements scolaires

Spécificités sectorielles : Edition de livres

Durée recommandée : 6h

Offrir aux étudiants des cursus culturels des formations sur les spécificités comptables/fiscales/sociales et de gestion est depuis longtemps préconisé... mais peu d'établissement le mette en pratique. C'est dommage car apprendre un métier c'est bien, fournir des ressources pour y parvenir c'est mieux !

Notre cabinet organise depuis longtemps des modules de formation dans de nombreux établissements. Découvrez ces différents cycles spécifiquement établis pour les établissements scolaires.

Spécificités sectorielles : Edition de livres

- Introduction
- La détermination des coûts de production des ouvrages
- La mise en place d'une comptabilité analytique
- La gestion des stocks et leur dépréciation
- La différenciation entre l'édition et le packaging
- Les écritures spécifiques à l'élaboration du bilan afin de rattacher les charges et les produits sur le bon exercice et selon le plan éditorial
- La relation avec les auteurs (Retenue à la source de la TVA sur les DA, Précomptes des cotisations sociales, statut fiscal de l'auteur)
- Conclusion



Conditions financières :

Les interventions dans les établissements scolaires font l'objet d'une facturation à minima de 70 € HT /heure soit 84 € ttc.

Contact :



Eric HAINAUT
Expert-Comptable
Spécialiste des Industries Culturelles & Créatives

01 53 19 00 00
e.hainaut@emargence.fr
comcom.fr